

Politique éditoriale

Politique éditoriale

28 janvier 2008

La Rédaction accepte les textes portant sur la bibliothéconomie et les sciences de l'information de même que sur les autres domaines de la documentation. Mais ceux-ci doivent répondre à la politique éditoriale de la revue.

1. Nature des textes acceptés

La Rédaction accepte les textes portant sur la bibliothéconomie et les sciences de l'information de même que sur les autres domaines de la documentation. Sauf quelques rares exceptions (ex.: les mémoires, les conférences), la Rédaction n'accepte que des articles inédits. De plus, un auteur conserve le droit de faire paraître ailleurs dans une autre langue un article déjà publié dans la revue; la Direction apprécierait, cependant, en être informée.

2. Droit de réponse

La rédaction accorde le droit de réponse à toute personne ou organisme visé dans un texte. Cependant une seule réplique accompagnée d'un bref commentaire de l'auteur sera retenue afin d'éviter d'interminables polémiques.

3. Droits de la Rédaction

La Rédaction peut:

- refuser les articles jugés non conformes à la politique du périodique;
- demander à l'auteur un remaniement, une révision générale ou une normalisation de la présentation;
- apporter des corrections de détail intéressant la langue, la ponctuation et le protocole de rédaction bibliographique.

En raison de certains impératifs, la Rédaction n'assure pas la publication rapide d'un texte à moins qu'il n'ait été demandé pour un numéro donné.

4. Remise des textes

1er octobre pour le numéro de mars

1er décembre pour le numéro de juin

1er mars pour le numéro de septembre

1er juin pour le numéro de décembre

5. Présentation de textes

5.1 Les textes sont dactylographiés à double interligne sur papier de format 21,5 cm x 28 cm et au recto seulement. Les auteurs devront parvenir avec leur manuscrit la ou les disquette(s) en identifiant les logiciels, leur version et les fichiers.

5.2 Un résumé d'auteur de 50 à 100 mots indiquant brièvement le contenu et les principales conclusions doit accompagner chaque article. Il sera inséré entre le titre et le début du texte.

5.3 Les sources citées sont données à la fin du texte selon le protocole bibliographique décrit ci-dessous.

5.4 Les illustrations et les tableaux sont fournis sur des pages distinctes avec les renvois dans les textes, les références et les légendes. L'auteurs veillera à obtenir les droits de reproduction.

5.5 L'auteur indiquera sa fonction de même que le nom et l'adresse de l'organisme pour lequel il travaille et toute autre adresse de correspondance.

5.6 Longueur des manuscrits à raison d'environ 25 lignes par page et 60 signes par ligne:

articles: 15 à 25 pages (incluant illustrations, tableaux et notes)

chroniques: 8 à 12 pages

comptes rendus de documents: 3 à 5 pages

6. Protocole bibliographique

6.1 Présentation des citations

Les textes cités sont présentés en italiques, entre guillemets et suivis de la mention de la source. Exemple: "Les bibliothèques nationales témoignent de l'histoire, des caractéristiques et des priorités des sociétés où elles naissent et se développent." (Scott 1993, 102).

Toute omission dans la citation doit être indiquée par des points de suspension et toute modification doit apparaître entre crochets.

6.2 Libellé des sources consultées

L'exactitude des renseignements bibliographiques demeure la responsabilité de l'auteur.

Référence à une monographie:

- Marquis, Luce. 1992. Apprendre à s'informer. Clé en main. Montréal: ASTED. p. 27-35.
- Coughlin, Caroline and Alice Gertzot. 1992. Lyle's Administration of the College Library. 5th ed. Metuchen, N.J.: Scarecrow. 603 p.

Référence à un article de périodique:

- Desmarais, Lucie. 1992. De livres et de lecture. Décormag no 213 (juillet-août): 14-16.
- Varloot, Denis. 1983. Du puits au robinet. Bulletin des bibliothèques de France 28 (6): 581-589.

Référence à une partie d'une monographie

- Côté, Jean-Pierre. 1992. La bibliothèque virtuelle en émergence. In Mouvence: réflexions sur le développement des bibliothèques universitaires en hommage à Hubert-Perron, sous la direction de Silvie Delorme. Sillery: Presses de l'Université du Québec, p. 101-116.